



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120339

PARKING MOULIN DU MILIEU - INSTALLATION DES BARRIERES
D'ACCES PAYANT - MARCHE DE TRAVAUX - AVENANT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**PARKING MOULIN DU MILIEU - INSTALLATION DES BARRIERES
D'ACCES PAYANT - MARCHÉ DE TRAVAUX - AVENANT**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Un marché de travaux d'installation des barrières d'accès payant sur le parking du Moulin du Milieu a été approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 7 novembre 2011 avec la société THALES pour un montant de 169 950 € HT (203 260,20 TTC).

Des travaux non prévus au marché sont nécessaires et, en particulier, la réalisation d'un tronçon de réseaux permettant le passage de la fibre optique du quai Cronstadt jusqu'à la nouvelle armoire électrique du Moulin du Milieu, en passant sous le pont au-dessus du canal de la Sèvre Niortaise.

Les travaux comportent également, la création de nouveaux îlots, en particulier sur le pont afin de prendre en compte le repositionnement des barrières d'entrées et de sorties.

Le montant de ces travaux complémentaires s'élève à 12 783 € HT, soit 15 288,47 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant relatif au marché de travaux d'installation des barrières d'accès payant sur le parking du Moulin du Milieu d'un montant de 12 783 € HT, soit 15 288,47 € TTC ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER